



Mairie
73500 BRAMANS
Tél. : 04 79 05 10 71
Fax : 04 79 05 37 59

E-mail : communedebamans@orange.fr
www.bramans.fr

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 mars 2010 à 17h30

	Présents	Absents :	A donné pouvoir à	Nombre de Conseillers :	
Yvon CLARAZ		X		En exercice :	11
Marcel FAVRE	X			Présents :	08
Pascal DUPRE	X			Votants :	11
Michel MELQUIOT	X				
Michel GENTY		X			
Gérard SIMON	X				
Jean-Marie FAVRE		X			
Elisabeth BLANC	X				
Sébastien MENJOZ	X				
Dominique POYARD	X				
Joseph RATEL	X				

Date de convocation :	25-02-2010
-----------------------	------------

Ordre du jour :

- **Délibération sollicitant la dénomination de commune touristique selon la procédure allégée**

Ouverture de séance : 17h30

Secrétaire de séance : Marcel FAVRE

DELIBERATION SOLLICITANT LA DENOMINATION DE COMMUNE TOURISTIQUE PRISE SELON LA PROCEDURE ALLEE

Vu la lettre de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques en date du 18 janvier 2010,

Vu le Code des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, notamment son article L 133-11, L 134-3

Vu le décret numéro 2008-884 du 02 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées tourisme, notamment son article 3 ;

Vu le courrier en date du 04 juin 2009 de Monsieur le Préfet de la Savoie notifiant à la Commune de Bramans la dotation globale de fonctionnement comportant une part représentative de la dotation supplémentaire mentionnée au 4^{ème} alinéa de l'article L 2334-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal,

Considérant l'importance du classement de la Commune de Bramans en qualité de commune touristique au sens du Code du Tourisme,

SOLLICITE la dénomination de Commune touristique selon la procédure allégée prévue à l'article 3 du décret numéro 2008-884 susvisé pour la Commune de Bramans

Fin de séance : 18h30

Vu, le Maire,